



# Programme Particulier d'Urbanisme

Secteur La Sapinière

Michael Averill

---

## Historique

Il y a plusieurs années, il était évident que les deux écoles primaires de Val-David atteignaient leurs limites de population étudiante. On a amorcé des discussions avec le ministère afin d'obtenir l'approbation pour un agrandissement de l'une des deux écoles – Ste-Marie ou St-Jean-Baptiste. À cette fin, deux consultations ont eu lieu – l'une en février 2018 lancée par la CSL à l'école St-Jean-Baptiste, au cours de laquelle plus de 200 parents ont rencontré l'administration de la CSL. Les gens présents, dont de nombreux parents, ont offert leurs visions sur la forme d'une éventuelle nouvelle école. Au début de l'année suivante, sous les auspices de la municipalité de Val-David, un groupe de parents et de citoyens s'est réuni à la Salle Communautaire pour explorer le genre d'école que les gens voulaient voir construire.

Les résultats de ces consultations ont été recueillis et analysés pour donner une image de ce à quoi pourrait ressembler une future école dans un rapport intitulé : « **Rapport consultation publique pour construction de la nouvelle école à Val-David** » (annexe 1).

Entre-temps, la CSL a envoyé une demande au ministère de l'Éducation pour demander l'approbation d'une extension ou, si possible, d'un nouveau bâtiment scolaire. Le projet a reçu l'appui de la Municipalité, qui a offert le site de l'hôtel de ville pour l'école au cas où un nouveau bâtiment aurait été approuvé. Le site a été jugé adéquat pour la taille du bâtiment jugé approprié à l'époque et était attrayant parce qu'il était directement en face de l'édifice St-Jean-Baptiste. On pensait qu'un plus grand bâtiment pouvait abriter les élèves de l'école Ste-Marie, ainsi que le débordement occasionné par la population croissante de Val-David. L'édifice Ste-Marie serait ensuite remis à la municipalité pour être utilisé comme un hôtel de ville agrandi et bien nécessaire.

Le ministère a approuvé une nouvelle école et, plus tard, après l'approbation initiale, a décidé que la pression démographique à Val-David exigeait un plus grand bâtiment, ce qui signifiait que le site de l'hôtel de ville serait trop petit.

Une recherche a eu lieu pour trouver un terrain plus approprié, qui satisferait aux exigences fondamentales révélées par les consultations qui ont eu lieu en 2018 et 2019.

## La Nature du Projet

Les exigences du projet - en grande partie fondées sur les consultations précédentes, en bref, étaient les suivantes :

- **Favoriser la proximité avec la nature et autant que possible, le cœur du village**
- **De prioriser des choix écologiques**
- **De mettre la créativité au cœur des actions**
- **Renforcer le rapprochement avec la communauté**
- **L'enrichissement par des relations intergénérationnelles**

Le site de La Sapinière, actuellement en discussion pour le bâtiment et les installations de l'école, est une excellente ressource pour le développement de nos citoyens responsables de demain.

Dans la mesure du possible, Nous devons éviter une tendance à s'engager dans la sur-construction et donc détruire l'environnement naturel existant. Cela signifie une réglementation sévère du type de bâtiment qui peut être autorisé sur le site.

Nous devons veiller à ce que la vocation du site soit bien comprise et acceptée par la plupart de nos concitoyens et que la vocation de l'école reflète cela.

## Le PPU

Ce qui précède était une tentative de fournir le contexte d'un projet qui est proche du cœur de nombreuses personnes de Val-David. Les principes qui devraient guider la construction de ce projet (une nouvelle école) doivent également guider l'utilisation globale et la vocation de l'ensemble du bien, dont l'utilisation doit être considérée dans une perspective à long terme.

**Maison Phoenix** – un projet résidentiel novateur pour les citoyens âgés donnerait un réel élan à l'aspect « intergénérationnel » mentionné dans les recommandations de consultation communautaire pour le projet scolaire. La Maison Phoenix encouragerait nos citoyens âgés à continuer d'être engagés en offrant leur expérience collective aux jeunes et, peut-être, en comblant l'inévitable fossé entre nos jeunes et nos moins jeunes. Idéalement, la Maison Phoenix devrait avoir sa résidence située physiquement à proximité de l'école, afin d'offrir un contact facile entre les deux groupes. Un programme serait élaboré pour assurer un engagement productif entre les deux.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la philosophie de la Maison Phoenix, veuillez consulter : <http://maisonphoenix.org/>

**Bibliothèque** - La pièce manquante de ce casse-tête, si elle n'est pas déjà perçue par le lecteur, est la bibliothèque municipale, une ressource essentielle tant pour les résidents de la Maison Phoenix que pour les élèves, ainsi que pour l'ensemble des résidents de Val-David. Idéalement, ce bâtiment serait situé entre les deux autres bâtiments et attaché aux deux, donc accessibles par chaque.

Il est clair pour moi qu'une école, avec Maison Phoenix et la bibliothèque, sont les trois seules structures qui conviennent aux exigences de cette propriété, en ce qu'il s'agit d'une occasion idéale d'enseigner à nos enfants à valoriser notre environnement naturel et comprendre leur monde.

Les valeurs fondamentales qui régissent toute exploitation de cette ressource rare doivent être clairement exprimées et fermement respectées. Cela signifie que toute nouvelle activité prévue pour la propriété doit faire preuve de respect pour l'intégrité de l'ensemble de l'environnement. Il sera donc essentiel d'énoncer la façon dont nous allons aller de l'avant. Les bâtiments commerciaux et résidentiels doivent être sévèrement limités si non entièrement interdits et être strictement contrôlés. Le grand risque ici est de transformer cette ressource étonnante en une masse de condos ou d'entreprises commerciales axées sur le tourisme et d'hébergement. Peut-être y a-t-il une certaine utilisation de cette nature qui peut être raisonnablement accomplie, mais la forme qu'elle prendrait ne me semble pas évidente.

Il faut espérer qu'un discours réfléchi entre les citoyens et les amis de Val-David nous mènera à une approche saine et raisonnable de cette ressource. Une chose est certaine : nous n'aurons pas une deuxième chance.

Rapport (Annex) : [http://valdavid.com/static/media/uploads/documents/Municipalite/rapport -  
\\_consultation publique - nouvelle ecole val-david.pdf](http://valdavid.com/static/media/uploads/documents/Municipalite/rapport_-_consultation_publicque_-_nouvelle_ecole_val-david.pdf)